

# L'état des lieux dans le Jura

Comité de la Société médicale du Canton du Jura



SOCIÉTÉ MÉDICALE  
DU CANTON DU JURA

La Société médicale du Canton du Jura a été créée en 1979, la République et Canton du Jura étant entrée en souveraineté le 1<sup>er</sup> janvier 1979. L'article du Dr Beat Friolet, premier président, retrace cet épisode historique.

Avant cette date les médecins étaient organisés en société dite «de district», comportant les districts de Delémont, Franches-Montagnes, Laufon et Porrentruy. A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle une tentative de regrouper les médecins de tout le Jura aurait avorté en raison des mauvaises voies de communications ... Le Sud du Jura rassemble les médecins, dans le Cercle médical de Pierre-Pertuis, des districts de Courtelary et de Moutier (voir l'article du Dr André Piguët, son actuel président). Les hôpitaux de district de Delémont, Porrentruy et de Saignelégier (voir l'article de M. Pierre-Yves Donzé, historien) comptaient au nombre des trente-trois hôpitaux bernois de l'époque. Les deux premiers furent fondés à la fin du Moyen Age: Porrentruy en 1406, au nom de l'antipape Benoît XIII; Delémont en 1447, par l'Evêque de Bâle Frédéric ze Rhein. Il existait auparavant dans ces deux villes des maladreries, (ou ladreries ou maltières), conçues pour l'exil des lépreux hors les murs.

L'actuel Service de la Santé du canton, sous la tutelle de Monsieur Claude Hêche, Ministre de la Santé, des Affaires sociales et de la Police, comprend un chef de service, le médecin cantonal, assisté de trois responsables des hospitalisations externes, le pharmacien cantonal, le chimiste cantonal, un infirmier conseil, presque tous employés à temps partiel. Un Conseil de la Santé publique donne son avis sur les grands problèmes. Le canton intervient à différents niveaux: commission de gestion et de surveillance des établissements psychiatriques, centre de gestion hospitalière (CGH), laboratoire des denrées alimentaires, homes médicalisés, services d'aide et de soins à domicile, service dentaire scolaire, service de santé scolaire, école de soins infirmiers, centre médico-psychologique (CMP).

Les deux hôpitaux régionaux abritent les quatre disciplines de base. Celui de Porrentruy se distingue par des services de dialyse rénale, de chirurgie de la colonne vertébrale, de géro-psycho-geriatrie; celui de Delémont par la pathologie (en voie de restructuration), la psychiatrie aiguë, le scanner et la médecine nucléaire (l'IRM est en privé). Sans compter l'orthopédie, l'ORL, l'ophtalmologie, les laboratoires.

La Société médicale compte 141 membres, dont 122 sont actifs, installés ou responsables de service hospitaliers, ou tous les deux. Elle ne compte pas encore de membres de l'ASMACH, comme le permettraient les nouveaux statuts de la FMH.

On dénombre les spécialités suivantes: anesthésistes et intensivistes 7; chirurgiens 8; dermatologue 1; gynécologues et obstétriciens 8; médecins généralistes 34; internistes (toutes sous-spécialités confondues) 28; allergologue-immunologue 1; neurologue 1; oncologues 2; ophtalmologues 5; otorhinolaryngologues 2; pédiatres 6; psychiatres et pédopsychiatres 9; radiologues 5; urologue 1.

La Société médicale, membre de la FMH, comprend un Comité composé d'un président (Dr Pierre Philippe), d'un vice-président (Dr Dominique Beeler) d'un secrétaire (Dr Nicolas Moser), d'un caissier (Dr Etienne Farine) et de trois assesseurs (Dresse Dominique Olgiaï, Dresse Heidi Ryf, Dr Luc Baillod). Il n'y a pas de secrétaire permanent ou semi-permanent, ni de revue périodique, contrairement aux sociétés cantonales plus grandes.

Les précédents présidents depuis 1979 furent les Drs Beat Friolet, Georges Piolino, Walter Ackermann, Ahmed El Hoiydi, Maurice Rais.

Le Comité est appuyé par plusieurs organes permanents: commissions des intérêts professionnels, de déontologie, de formation continue, d'auto-contrôle des honoraires, et commission paritaire avec la Fédération jurassienne des assureurs maladie; commissions auxquelles participent quelque seize collègues. Huit autres collaborent à divers titres au travaux de la FMH, de la Société médicale de la Suisse romande. Quelque cinquante sont associés à des commissions, fonctions et ligues diverses: Conseil de la Santé, CGH, médecine scolaire, établissements psychiatriques, institution Père pour les enfants en difficultés neuro-psychiatriques, fondation des Castors pour les adultes débiles, vente des médicaments, éthique, AI, SUVA, office des véhicules, planning familial, anatomie pathologique, diabétiques, asthme et tuberculose, cancer, toxicomanies, rhumatismes, maladies digestives, Pro Infirmis, Pro Senectute, maltraitance, traumatisés cérébraux, Alzheimer, etc. Plusieurs spécialités sont organisées sur le plan cantonal: les généralistes, les psychiatres, les pédiatres.

Le paysage médico-social jurassien s'est élargi ces dernières années par la mise sur pied de centres spécialisés dont les patients viennent de toute la Suisse. Le Centre de réadaptation cardio-vasculaire du Noirmont connaît un beau développement et une activité particulièrement appréciée (voir l'article des Drs Jean-Pierre Gigon et Jean-Pierre Maeder). Le Clos-Henri, au Prédame s'occupe depuis quelques années de traitement et de réadaptation de personnes dépendantes, après s'être consacré exclusivement aux éthyliques. Le Centre Rencontres de Courfaivre vient de s'ouvrir à la réinsertion des traumatisés cérébraux, première institution de ce type en Suisse (voir l'article du Dr Pierre Christe). Les homes médicalisés se sont multipliés ces dernières années, à Delémont, Porrentruy, Saint-Ursanne, Saignelégier, Miserez, Bassecourt, Lajoux, Courgenay, Boncourt, sans compter les établissements pour personnes âgées. La psychiatrie comporte une unité pour soins aigus à Delémont, deux unités de géro-psycho-geriatrie à Porrentruy et à Saignelégier, un hôpital de jour de pédopsychiatrie à Porrentruy, une unité d'accueil psycho-éducative à

Saint-Ursanne, un établissement pour débilés profonds (rattaché à l'institution Les Castors) à Boncourt, un autre à Mervelier (Chrysalide). Une institution s'occupe de handicapés physiques à Saint-Ursanne (Au Fil de l'Eau).

La médecine scolaire est en voie de transformation (voir l'article du Dr Jean-Luc Baierlé, médecin cantonal). La médecine du travail est assurée par un hygiéniste. La formation du personnel infirmier est assurée par une Ecole jurassienne de Soins infirmiers à Delémont.

Comme tous les autres cantons, celui du Jura doit affronter le problème du vieillissement de la population, de l'augmentation des frais hospitaliers. Il est

attentif à utiliser toutes les ressources de base, tels les soins à domicile, pour pallier cette carence de moyens et de personnel. Il compte travailler de plus en plus en réseaux et éliminer les querelles de clocher. Il planche actuellement sur la réorganisation de son service de soins aigus et des urgences (voir l'article du Dr Dominique Beeler), tout en entretenant des rapports de bon voisinage avec les hôpitaux de proximité, notamment dans le sud du Jura, et avec les services universitaires. La préoccupation première de la SMCJ est la conservation, dans le Jura, d'un centre d'excellence pour le traitement du plus grand nombre de Jurassiens dans leur propre canton et pour la formation des générations montantes de jeunes médecins, appelés à prendre la relève des seniors.

